

Compte rendu Conseil municipal du 10 octobre 2024

Présents : M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe – Mme DUFOUR Emmanuelle - M. BEZANCON Claude - Mme BREUGNON Sylvie – M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian – Mme CORBASSON Christine – Mme FOUASSIER Isabelle – M. FRACELLI Dominique – Mme PETROZ Maria - M. THIERRY Alain – Mme WESTERLIN Sandra

Absents excusés : M. DUMONT Julien (Pouvoir à M. MOINEAU) – Mme BAGLAND Aurélie (Pouvoir à Mme DUFOUR)

M. THIERRY Alain a été nommé secrétaire de séance.

• Travaux église – Phase 3 – Rénovation du mur d'enceinte

M. le Maire rappelle qu'en questions diverses du Conseil municipal du 17 septembre dernier, il avait été évoqué la réfection du mur d'enceinte derrière l'église. La commune est toujours en attente d'un devis. Ce mur est mitoyen avec un administré qui a été sollicité pour une prise en charge des travaux correspondant à la quote-part de sa propriété concernant les faitières et le grillage. Au vu du coût de cette participation, M. le Maire propose que l'administré concerné puisse bénéficier d'un échancier de paiement auprès du Service de Gestion Comptable de la commune pour un étalement sur un maximum de 3 ans.

Les membres du Conseil émettent un avis favorable à cette proposition.

Les modalités d'application d'un éventuel échancier seront demandées auprès du Service de Gestion Comptable et cette question sera délibérée lors du prochain Conseil municipal.

• Eglise travaux intérieurs – Fondation du Patrimoine – Demande 3^{ème} collecte – Demande de souscription et subvention

M. le Maire informe le Conseil que la commune va solliciter la Fondation du Patrimoine pour sa 3^{ème} collecte et subvention pour le financement des travaux intérieurs de l'église – phase 5.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la demande de collecte et subvention à la Fondation du Patrimoine pour les travaux intérieurs de l'église.

• Bail du cabinet infirmières au 27 rue de la Mairie

M. le Maire propose d'établir un bail locatif sous couvert d'un acte notarié pour un loyer mensuel de 400 € TTC à compter du 1^{er} novembre 2024. Les charges de fonctionnement liées au cabinet seront établies comme suit :

- Chauffage : forfait de 50 €/mois sur 12 mois à verser à la collectivité

- Electricité : Montant de la facture du compteur situé au 27 rue de la Mairie refacturé au cabinet d'infirmières dans son intégralité

- Eau : paiement directement au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP)

A l'unanimité, le Conseil accepte le loyer mensuel à 400 € à compter du 1^{er} novembre 2024 et accepte le mode de facturation des charges selon la description ci-dessus.

• Boulangerie – Matériel annulation de délibération du 17 septembre 2024

Suite aux différents échanges avec les parties concernées, il s'avère que les modalités d'application de la délibération pris le 17 septembre 2024 ne sont pas judicieuses.

Le Conseil, à l'unanimité, annule la délibération du 17 septembre 2024 – Boulangerie Matériel

• **Boulangerie – Gratuité des loyers sur 6 mois**

M. le Maire rappelle la volonté du Conseil d'apporter une aide financière aux propriétaires de la boulangerie face à leurs difficultés rencontrées suite au dysfonctionnement du matériel (vendu par la collectivité selon un montant évalué par une entreprise spécialisée dans le matériel professionnel). M ; le Maire propose de suspendre les loyers de la boulangerie pour une durée de 6 mois, soit un montant d'aide de 5 400 € afin de permettre aux propriétaires de la boulangerie de pouvoir réparer ou réinvestir dans du matériel opérationnel.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la suspension les loyers d'octobre 2024 à mars 2025, soient 6 mois.

• **Rallye Terres du Gâtinais 2025**

Le rallye Terres du Gâtinais est prévu le dimanche 27 avril 2025 avec un parcours identique à celui de l'année 2023. Un état des lieux des chemins empruntés sera effectué par les organisateurs du rallye avant et après la course pour la remise en état éventuelle à l'issue du rallye.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la réalisation du rallye Terres du Gâtinais le 27 avril 2025

• **Affaires diverses**

- **Salle de judo**

M. le Maire informe le Conseil que les travaux d'aménagement pour la salle de judo et de la salle d'activités ont bien avancé. Ces locaux pourraient être exploités pour la seconde quinzaine de novembre

- **Recensement**

Le recensement est prévu du 16 janvier au 15 février 2025. Notre collectivité a sollicité les services de La Poste pour une convention afin d'effectuer ce recensement. La Poste a répondu que cette mission ne sera pas possible car l'Etat n'a pas signé la convention. La commune effectuera elle-même ce recensement et procédera au recrutement de 3 agents recenseurs.

- **Travaux intérieurs de l'église**

M. le Maire informe le Conseil du coût estimatif des travaux intérieurs de l'église et des subventions accordées à ce jour pour financer ces travaux.

- **Travaux d'assainissement**

M. le Maire informe le Conseil que les travaux d'assainissement Rue de la Varenne ont commencé.

- **Marché alimentaire**

M. le Maire informe le Conseil que la commune a été sollicitée par des artisans en alimentation pour mettre en place un marché sur le parking de la salle polyvalente les mercredis matin de 8h à 12h30/13h. Souhaitent exposer : un poissonnier, un charcutier traiteur, un maraîcher multi alimentation.

- **Restauration scolaire**

M. le Maire informe le Conseil que la commune a adhéré au programme « Mon Restau Responsable » porté par le PETR en étroite collaboration avec les agents de restauration. Ce programme a pour but de construire un réseau d'échanges et conseils entre les chefs de restauration collective mis en place avec plusieurs communes de proximité pour des repas de meilleure qualité, le respect des réglementations en vigueur, la gestion des coûts et des déchets. Ce programme est gratuit et n'impose pas d'obligation de résultat. Par ailleurs, la commune fait appel aux services d'une diététicienne pour valider les menus élaborés par les agents de restauration.